

majestueuses derrière lesquelles s'abritaient encore ou de saints religieux décidés à s'envelopper sous ces décombres, ou quelques apôtats qui attendaient les ennemis du dehors pour les aider à esabattre. Ces jours malheureux se levèrent bientôt sur la patrie. Brienne, enfant perdu de la philosophie, arriva aux affaires d'un gouvernement que les dépouilles des ordres religieux ne purent suffisamment enrichir, suscita de nouveaux embarras à son pays, développa les désordres dont les sectes avaient répandu les funestes semences, et laissa Louis XVI en présence des Etats-Généraux.

Suite au prochain numéro.

RÉTRACTATION DU PRINCE DE TALLEYRAND.

LETTRE A S. S. GRÉGOIRE XVI.

Il vient de paraître à la librairie de Poussielgue-Rusand une vie du R. P. Lorient, qui, après avoir passé sur la terre en faisant le bien, à l'exemple de son divin maître, rendit son âme au Seigneur au moment où la haine la plus envenimée s'attachait encore à sa personne, et poursuivait l'Institut auquel il appartenait. Cette longue carrière renferme d'utiles enseignemens. Consacrée tout entière à la gloire de Dieu, dévouée au salut du prochain, mêlée de quelques joies et traversée par beaucoup de souffrances, comme l'existence de ces hommes qui ont vu commencer nos malheurs politiques sans les avoir vus finir, pleine de calme et de fermeté cependant au milieu de toutes les vicissitudes qui l'ont assaillie, parce que, suivant une expression de l'Écriture, elle avait sa conversation là-haut, elle contraste singulièrement avec son époque, et se distingue surtout par l'unité de conduite et l'immuabilité que donne le principe catholique. Il nous serait doux de nous arrêter aujourd'hui sur les travaux et l'humble dévouement d'un religieux que plusieurs de ses contemporains, aveuglés par d'injustes passions, ont méconnu et outragé avec tant d'acharnement. Nous nous bornerons à reproduire, avec quelques réflexions, deux documens qui terminent cette histoire, et en sont devenus comme la partie dominante, malgré l'intérêt et la sympathie que peuvent inspirer les vertus d'un bon prêtre. Il s'agit de la rétractation que le prince de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, signa dans la plénitude de son intelligence, et de la lettre qu'il écrivit au souverain Pontife, pour lui exprimer des regrets et un repentir qui n'avaient pas attendu le moment suprême de la mort pour se manifester. Ces deux témoignages irrécusables qui attestent que la foi catholique fut toujours vivante au fond d'une conscience que l'exagération et la malignité publique se plaisaient à regarder comme un type idéal d'astuce mondaine et d'indifférence religieuse, demeurèrent longtemps inédits. Pour quelles raisons? Nous l'ignorons, ou plutôt on le devine assez facilement. Les voilà tirés aujourd'hui de l'obscurité où ils étaient renfermés, pour arriver à la lumière. Et pourquoi donc les cacherait-on plus longtemps? Ils font honneur à la mémoire de celui qui apposa au bas de ces pièces réparatrices un nom qui avait figuré tant de fois au bas des protocoles ou des conventions de la politique humaine. Ils consolent l'Église, qu'avaient affligée de nombreux scandales. Ils rendent hommage à la divinité de notre foi, à la perpétuité du dogme catholique, à la primauté du Saint-Siège. Ils nous avertissent tous que les plus hautes intelligences, après avoir été poussées par les souffles les plus contraires, sont heureuses de venir se reposer dans le port de la vérité, et qu'il manque toujours quelque chose à la gloire de ce monde, quand elle n'a pas reçu sa dernière consécration de la main de la religion.

RÉTRACTATION.

« Touché de plus en plus par de graves considérations; conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé au terme d'un grand âge, et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr. l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain Pontife à mon égard, de faire assurer au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugemens du Saint-Siège sur les matières ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté.

« Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique, tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« CHARLES-AURICE, PRINCE DE TALLEYRAND.

« Signé à Paris le 17 mai 1838.

« Écrit le 10 mars 1838. »

LETTRE A SA SAINTÉTÉ GRÉGOIRE XVI.

Très-Saint-Père,

« La jeune et pieux enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchans et les plus tendres, vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien

voulu lui destiner. J'en suis pénétré comme au jour où Mgr. l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

« Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très-Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentimens. J'ose espérer que non-seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des Mémoires, achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarément général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

« Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour, ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

« Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur ce point comme sur tout autre à l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

« Je suis avec respect,

« Très-Saint-Père,

« De Votre Sainteté

« Le très-humble et très-obéissant fils et serviteur.

« CHARLES-AURICE, PRINCE TALLEYRAND.

« Signé à Paris le 17 mai 1838.

« Fait le 10 mars 1838. »

On connaît maintenant ces deux pièces, qu'enregistrera avec honneur l'histoire ecclésiastique de notre patrie. Elles sont de la plus irrécusable authenticité. D'ailleurs on peut les comparer, soit avec l'original, qui est déposé dans les archives de l'archevêché de Paris, soit avec la copie qui a été envoyée à Rome, revêtue de toutes les garanties légales qui lui donnent sa valeur. On assure même que plusieurs amis de l'illustre défunt conservent un exemplaire de ces deux documens. Les moyens de vérification sont donc faciles et à la portée de tous.

L'incrédulité essaiera, nous n'en doutons pas, d'atténuer par tous les moyens qui lui sont familiers, ce grand et dernier acte d'un homme qui avait joué dans le monde un rôle immense, et dont l'amitié était une puissance véritable. Nous l'avertissons d'avance qu'elle échouera dans tous ses efforts. De nombreux témoins, et de la plus incontestable autorité, sont là pour déposer que le prince possédait toute la liberté de sa raison, si ferme et si incisive, quand il signa sa rétractation et sa lettre au Saint-Père. La maladie qui avait miné le corps n'avait rien enlevé à l'entendement. Celui qui allait bientôt rendre compte à Dieu d'une vie si troublée et si féconde, était encore tout ce qu'il avait été jusque-là. Il serait bien étrange qu'après avoir tant loué la finesse de sa pénétration, et la promptitude de son coup d'œil dans les affaires humaines, on lui refusât tout jugement dans une question qui dominait toutes les autres. Au reste, on a pu voir que ces actes, signés quelques heures avant la dernière crise, étaient écrits de sa main trois mois auparavant. Qu'on n'essaie pas non plus de dire que des suggestions étrangères vinrent inspirer ou dicter ces actes. Il n'en est rien. Tous ceux qui ont approché le prince savent bien que cette âme profonde et inflexible ne se gouvernait que par elle-même, et que nul ne prenait sur elle d'ascendant que là où l'on s'accordait avec ses résolutions. Cette rétractation est donc l'œuvre du prince. Il la délibéra lentement, il en pesa chaque mot, il la signa au jour et à l'heure qu'il s'était fixés, ni plutôt ni plus tard, sans qu'aucune influence pût hâter ce moment que désirait avec tant d'ardeur ses amis et ses parens. Il avait répété dans sa maladie ce qu'il avait déjà dit plus d'une fois: « Je ne sais rien faire vite; je ne me suis jamais pressé, et je suis toujours arrivé à temps. » Il prenait donc son temps avec Dieu comme il l'avait pris avec les hommes, si nous pouvons nous exprimer ainsi: confiance qui ne fut pas trompée, et qui, si elle ne doit pas devenir la règle du repentir, prouve au moins dans cet homme extraordinaire que tout fut libre et volontaire dans le grand devoir qu'il accomplissait.

Mais tout cela était-il sincère, nous dira-t-on? N'était-ce pas une comédie, jouée à l'heure de la mort, pour recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique et se dérober à une flétrissure posthume? Puisqu'il y a des hommes incapables de comprendre tout ce qu'il y a de noble et de respectable dans la conscience qui condamne ses déviations passées et offre à la vérité les réparations qu'elle attend, il faut bien répondre à cette objection. Il se faisait dans les dernières années du prince de Talleyrand un travail de réconciliation avec lui-même et avec la religion. Il parlait du catholicisme avec le respect le plus profond, il rendait hommage aux Sulpiciens qui avaient élevé sa jeunesse, il ne négligeait aucune occasion, publique ou particulière, de rendre service à l'Église et au sacerdoce, il priait, il méditait, il écrivait des pensées détachées que l'on a trouvées après sa mort, et où l'on reconnaît le progrès des idées chrétiennes. Il déclarait dans son testament qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Enfin, il tenait à prouver, suivant le langage de M. Royer-Collard, qu'ayant toujours été l'homme de la pacification, il ne refuserait pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir. « Voilà ce qui inspira à M. de Barante ces graves paroles. « Il était un homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte réel et certain